

⑫

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑲ Numéro de dépôt: **89470009.5**

⑤① Int. Cl.<sup>4</sup>: **B 65 D 77/06**

⑳ Date de dépôt: **03.05.89**

③⑩ Priorité: **22.06.88 FR 8808568**

④③ Date de publication de la demande:  
**27.12.89 Bulletin 89/52**

⑥④ Etats contractants désignés:  
**AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE**

⑦① Demandeur: **SOCIETE GENERALE DES EAUX  
MINERALES DE VITTEL  
Avenue des Thermes  
F-88800 Vittel (Vosges) (FR)**

⑦② Inventeur: **Chatourel, Daniel  
152 rue de la Forêt  
F-88800 Vittel (FR)**

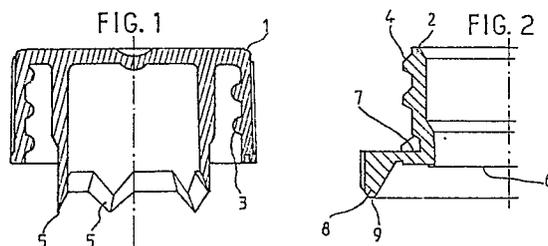
⑦④ Mandataire: **Poupon, Michel  
3, rue Thiers  
F-88000 Epinal (FR)**

⑤④ **Dispositif d'ouverture-fermeture pour sachet en matière synthétique souple avec limitation de pénétration.**

⑤⑦ Dispositif d'ouverture-fermeture pour sachet en matière synthétique souple obtenu à partir d'un matériau en film, du type comportant un fût fileté rapporté sur une paroi dudit sachet coopérant avec un bouchon pouvant être vissé sur ledit fût et comportant des dents permettant la découpe de la paroi au niveau de l'orifice central du fût afin de permettre l'ouverture dudit sachet, caractérisé en ce qu'il comporte un moyen venu de matière avec le fût (2), et/ou le bouchon (1) permettant de protéger la paroi opposée du sachet contre les dents (5) dudit bouchon.

Selon une variante, l'embase (7) du fût (2) comporte une collerette (8) sensiblement cylindrique dimensionnée de manière telle que l'extrémité des dents ne puisse dépasser son chant (9).

**Application** : conditionnement des liquides



**Description****DISPOSITIF D'OUVERTURE-FERMETURE POUR SACHET EN MATIERE SYNTHETIQUE SOUPLE AVEC LIMITATION DE PENETRATION**

La présente invention a pour objet un dispositif d'ouverture-fermeture pour sachet en matière synthétique souple obtenu à partir d'un matériau en film, du type comportant un fût fileté rapporté sur une paroi dudit sachet coopérant avec un bouchon pouvant être vissé sur ledit fût et comportant des dents permettant la découpe de la paroi au niveau de l'orifice central du fût afin de permettre l'ouverture dudit sachet.

Des dispositifs de ce type sont en eux-mêmes connus ainsi que les sachets concernés.

Ils ont par exemple fait l'objet du brevet US 4 440 316 ainsi que des demandes de brevet en France 85 13204 et 86 09702 au nom de la demanderesse.

Les sachets souples concernés ont par exemple fait l'objet, ceci non limitativement, de la demande de brevet en France 83 18257 également au nom de la demanderesse.

Pour des sachets munis d'un dispositif d'ouverture-fermeture du type décrit précédemment, il y a risque en cas de manipulation mal réalisée que les dents du bouchon viennent percer la paroi opposée, ce qui vient à rendre le sachet inutilisable ultérieurement.

La présente invention se propose de remédier à ces inconvénients de l'art antérieur.

Conformément à l'invention, ce résultat est obtenu avec un dispositif d'ouverture-fermeture pour sachet en matière synthétique souple obtenu à partir d'un matériau en film, du type comportant un fût fileté rapporté sur une paroi dudit sachet coopérant avec un bouchon pouvant être vissé sur ledit fût et comportant des dents permettant la découpe de la paroi au niveau de l'orifice central du fût afin de permettre l'ouverture dudit sachet, caractérisé en ce qu'il comporte un moyen venu de matière avec le fût et/ou le bouchon permettant de protéger la paroi opposée du sachet contre les dents dudit bouchon.

Selon une variante de mise en oeuvre, l'embase du fût comportera une collerette cylindrique, de même axe que le fût et le bouchon, dont le chant sera disposé en profondeur au delà de la position maximale pouvant être atteinte par les dents en position de vissage maximum.

Selon une autre variante de mise en oeuvre, le bouchon comportera un bossage central faisant saillie par rapport aux extrémités des dents.

On comprendra mieux l'invention à l'aide de la description ci-après faite en référence aux dessins annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en coupe longitudinale d'un bouchon utilisé dans un dispositif conforme à l'invention ;

- la figure 2 est une vue en demi-coupe longitudinale du fût d'un dispositif conforme à l'invention ;

- la figure 3 est une vue en demi-coupe longitudinale d'une variante d'un bouchon pour dispositif conforme à l'invention.

On se référera tout d'abord aux figures 1 et 2.

Le dispositif comporte un bouchon (1) qui vient se visser sur un fût (2) par des filetages complémentaires (3,4) avec interposition, avant première utilisation, d'une bague d'invulnérabilité.

Le bouchon (1) comporte des dents (5) qui lors du vissage viennent perforer le film (6) au niveau de l'orifice central du fût.

Pour éviter de perforer la paroi opposée du sachet on peut prévoir, comme représenté à la figure 2, de munir l'embase (7) du fût d'une collerette (8) sensiblement cylindrique, coaxiale du fût et du bouchon. Elle sera dimensionnée de manière telle que l'extrémité des dents ne dépasse pas son chant (9). Cette collerette peut en outre servir de moyen de préhension pour l'utilisation lors du vissage et de la perforation.

Dans la variante de la figure 3, le bouchon comporte un bossage (10) faisant saillie par rapport aux dents (5).

Il interdit tout contact entre les dents et la paroi opposée.

En outre, il permet de mettre le film (6) en pré-tension avant sa perforation, ce qui facilite celle-ci.

**Revendications**

1. Dispositif d'ouverture-fermeture pour sachet en matière synthétique souple obtenu à partir d'un matériau en film, du type comportant un fût fileté rapporté sur une paroi dudit sachet coopérant avec un bouchon pouvant être vissé sur ledit fût et comportant des dents permettant la découpe de la paroi au niveau de l'orifice central du fût afin de permettre l'ouverture dudit sachet, caractérisé en ce qu'il comporte un moyen venu de matière avec le fût (2), et/ou le bouchon (1) permettant de protéger la paroi opposée du sachet contre les dents (5) dudit bouchon.

2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'embase (7) du fût (2) comporte une collerette (8) sensiblement cylindrique, coaxiale du fût et du bouchon, dimensionnée de manière telle que l'extrémité des dents ne puisse dépasser son chant (9), ladite collerette pouvant en outre servir de moyen de préhension pour l'utilisation lors du vissage et de la perforation.

3. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que le bouchon (1) comporte un bossage (10) faisant saillie par rapport aux dents (5).

FIG. 1

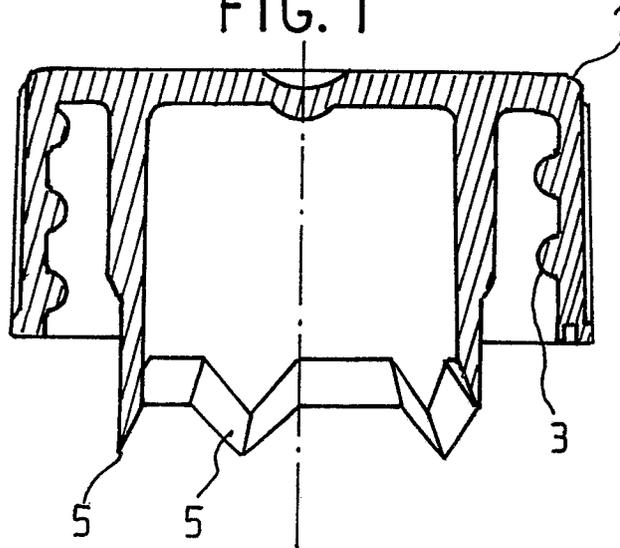


FIG. 2

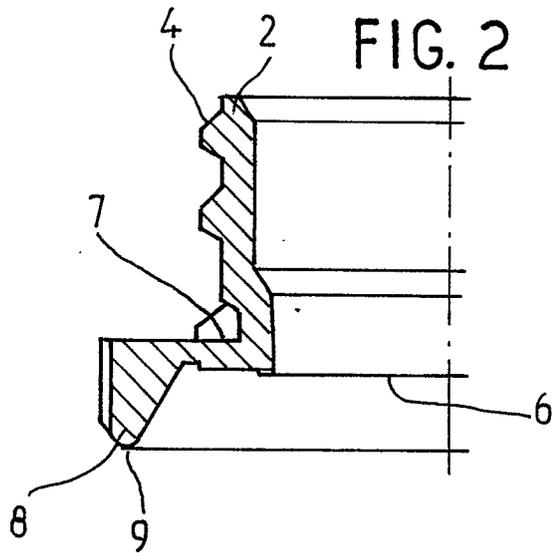
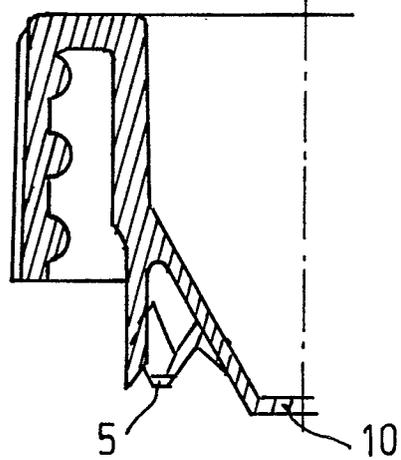


FIG. 3





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
Y	GB-A-1 104 359 (HENFREY) * Page 1, lignes 72-84; page 2, lignes 36-56; figures 1-8 * ---	1,2	B 65 D 77/06
Y	WO-A-8 000 556 (FOLIENWALZWERK) * Page 3, lignes 13-22; figures 1-5 * -----	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			B 65 D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 21-09-1989	Examineur NEWELL P.G.
<b>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</b> X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons ..... & : membre de la même famille, document correspondant	